

Animation du Portail « Droit et Gouvernance »
BULLETIN RIO +20
1^{er} - 30 novembre 2011



Institut de l'énergie et de l'environnement
de la Francophonie
IEPF



Association pour la promotion du droit international*

Centre de droit international
15 quai Claude Bernard
69007 LYON
Tel : 04 78 78 73 52
Fax : 04 26 31 85 24
apdi.lyon@gmail.com

* Bulletin rédigé par Maria BOUTROS ABDELNOUR, doctorante au Centre de droit international de l'Université Lyon 3

SOMMAIRE

1- LES EFFORTS DE PREPARATION DE LA CONFERENCE PAR LES NATIONS UNIES	3
2- LES EFFORTS DE PREPARATION DE LA CONFERENCE PAR LES ETATS	5
3- LES EFFORTS DE PREPARATION DE LA CONFERENCE PAR LA SOCIETE CIVILE	5

1- Les efforts de préparation de la conférence par les Nations Unies

L'adoption par certaines agences des Nations Unies d'un plan pour la durabilité de l'océan et du littoral

En cadre de la *Conférence des Nations Unies sur le développement durable* qui aura lieu à Rio (Brésil) en juin 2012 (Rio+20), la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont adopté un document intitulé « *Blueprint for Ocean and Coastal Sustainability* » ou « *Plan pour la durabilité de l'océan et du littoral* ». Ce plan tend à souligner l'importance des océans dans la vie quotidienne pour la régulation du climat, la fourniture d'une nourriture hautement nutritive et la contribution aux économies et moyens de subsistances. Il précise par ailleurs que « Si les océans représentent 70% de la surface du globe, seul 1% bénéficie d'une protection ». Ce document, « présenté lors de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture », nous fournit « toute une série de mesures concrètes en vue de : créer un marché mondial du carbone bleu (dioxyde de carbone stocké dans les océans) afin d'engendrer des gains économiques directs via la protection de l'habitat ; pallier les manques de gouvernance en haute mer, en renforçant la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ; appuyer le développement d'économies vertes dans les petits Etats insulaires en développement ; promouvoir la recherche sur l'acidification des océans, sur la façon de s'y adapter et de la réduire ; augmenter la capacité institutionnelle en matière de suivi scientifique des océans et des zones côtières ; réformer et renforcer les organisations régionales de gestion des océans ; renforcer les cadres légaux en vue de répondre au problème des espèces invasives marines ; « verdier » l'économie des nutriments afin de réduire l'hypoxie des océans et d'encourager la sécurité alimentaire ; améliorer la coordination, la cohésion et l'efficacité du système des Nations Unies face aux questions concernant les océans ».

<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=26780&Cr=UNESCO&Cr1=>

Rapport du PNUE sur les changements environnementaux

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a publié en octobre 2011, un rapport intitulé « *Keeping Track of our Changing Environment: From Rio to Rio+20* » (« Suivre notre environnement en mutation : de Rio à Rio +20 »). Ce rapport souligne « les défis et les opportunités du développement durable en vue de la Conférence de Rio +20, et au-delà ». Il analyse « les changements environnementaux planétaires » qui ont eu lieu au cours des deux dernières décennies. Le directeur exécutif du PNUE a affirmé que « Ce rapport est un retour aux sources, il souligne une fois de plus l'accumulation rapide de gaz à effet de serre, l'érosion de la biodiversité et l'augmentation trop rapide de l'utilisation des ressources naturelles (le taux de croissance de l'augmentation de la consommation de ressources naturelles croît bien plus vite que la population mondiale). Parallèlement à cela, on y trouve aussi des solutions qui prouvent que quand le monde décide d'agir, il peut modifier de manière radicale la trajectoire des tendances dangereuses qui menacent notre bien-être. L'action concertée sur le retrait progressif et l'élimination des produits chimiques appauvrissant la couche d'ozone est l'un des exemples les plus marquant ». Il rajoute aussi que « Rio +20 aura pour thèmes principaux: l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et un nouveau cadre institutionnel

pour le développement durable. Pour peu que les différents protagonistes s'accordent sur la direction à suivre, cette conférence pourrait permettre de déclencher l'impulsion nécessaires pour assurer le retour au vert des différents indicateurs environnementaux, et pour que le droit au développement soit apprécié par le plus grand nombre, au lieu de ne bénéficier qu'à quelques privilégiés ».

Le rapport offre un ensemble de renseignements sur la démographie mondiale, les changements climatiques, l'énergie, les forêts, l'efficacité de la gestion des ressources naturelles, l'accès à l'eau potable, la sécurité alimentaire, l'utilisation des terres et d'autres faits et statistiques.

<http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=2656&ArticleID=8922&l=fr>

http://www.unep.org/GEO/pdfs/Keeping_Track.pdf

Vers une mise en œuvre accélérée de l'économie verte

Après 3 ans de recherche mondiale et avec la participation de centaines d'experts, le PNUE a publié le 16 octobre 2011 un rapport intitulé « Vers une Economie verte, pour un développement durable et une éradication de la pauvreté ». A cette occasion, M. Ban Ki Moon, le secrétaire général des Nations Unies, a affirmé qu'« Alors que le monde se prépare à la Conférence de Rio +20 sur le développement durable de juin 2012, **le rapport du PNUE sur l'économie verte démonte le mythe selon lequel il faut (...) choisir entre la croissance économique et la protection de l'environnement.** En effet, selon le rapport, les gouvernements peuvent relancer leurs économies, encourager la création d'emploi et améliorer l'équité sociale au moyen de politiques publiques intelligentes qui favorisent le progrès tout en maintenant l'empreinte écologique de l'humanité dans des limites supportables pour la planète ». Ce rapport montre d'un côté les efforts déployés et les évolutions réalisées, pour assurer la transition vers l'économie verte, par de nombreux pays du monde aussi bien des pays en voie de développement que des pays développés. D'un autre côté, il témoigne, en se basant sur les évolutions déjà réalisées, des bienfaits de ce système. En effet, il démontre que l'économie verte est génératrice d'emplois et d'équité sociale.

<http://www.unep.org/newscentre/Default.aspx?DocumentID=2659&ArticleID=8943&l=fr>

Agriculture

Selon la FAO, l'agriculture est d'une importance primordiale pour l'avenir. Elle pourra assurer une gestion durable de l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire, a-elle affirmée dans une réunion internationale sur l'eau à Bonn (Allemagne). Cette conférence de Bonn a été organisée à l'initiative du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement en préparation du sommet mondial Rio +20. A cette occasion, M. Alexander Mueller, le Sous-directeur général de la FAO, chargé du Département des ressources naturelle, a affirmé qu'« Il est temps d'arrêter de traiter les questions de l'alimentation, de l'eau et de l'énergie comme s'il s'agissait de thèmes séparés. Il convient de relever le défi en instaurant un équilibre judicieux entre les besoins de ces trois secteurs. A cet égard, il faut tabler sur les synergies et trouver de nouvelles opportunités pour réduire le gaspillage et identifier des moyens pour partager et réutiliser l'eau au lieu qu'elle soit un objet de compétition ».

<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=26908&Cr=agriculture&Cr1=>

Economie verte et Afrique

Le PNUE a publié un rapport, rédigé par M. Meles Zenawi intitulé : « What does the Green Economy have to do with us (Africans)? ». Ce rapport constate que l'économie verte concerne aussi bien l'Afrique que les autres pays du monde. En effet, il constate que les ressources naturelles en Afrique ont besoin d'une protection contre l'érosion des sols et les autres phénomènes qui appauvrissent les ressources naturelles telles que les rivières, l'eau etc.

<http://www.unep.org/environmentalgovernance/PerspectivesonRIO20/HEMrMelesZenawi/tabid/55724/Default.aspx>

Compilation de document créée par le PNUE

Une compilation de document a été préparée par le PNUE en vue de Rio +20. Elle contient quelques propositions de décisions à prendre pendant la conférence, mentionne des défis à prendre en compte, évoque un cadre institutionnel pour le développement durable etc. Le document est disponible sur :

http://www.unep.org/PDF/RIO20/UNEP_secretariat_input.pdf

2- Les efforts de préparation de la conférence par les Etats

Rio +20 remis au 20 juin 2012

La Présidente du Brésil, Dilma Rouseff, a décidé de repousser le sommet de RIO +20, qui coïncidait avec les célébrations du couronnement de la reine d'Angleterre Elizabeth II, de 15 jours. Le sommet devait se tenir du 4 au 6 juin 2011 alors que les célébrations anglaises se dérouleront du 2 au 5 juin de la même année. On se rappelle qu'à la fin du mois d'octobre, David Cameron, premier ministre du Royaume Uni, avait affirmé qu'il n'assisterait pas au sommet en raison de cette coïncidence avec les célébrations des 60 ans du couronnement de la reine Elizabeth II. Le sommet commencera donc finalement le 20 juin 2012, ce qui permettra aux représentants du Royaume Uni d'assister à la conférence.

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/sommet-terre-rio-david-cameron-14036.php4>

3- Les efforts de préparation de la conférence par la société civile

Consultation de la société civile québécoise dans le cadre de Rio+20

Le Centre de droit international du développement durable (CDIDD), le Réseau canadien de l'environnement (RCEN) et le Bureau régional pour l'Amérique du nord du Programme des Nations Unies pour l'environnement (BRAN PNUE) ont organisé le 21 septembre 2011 une consultation de la société civile québécoise à Montréal. Cette consultation s'inscrit dans le cadre de la *Conférence des Nations Unies sur le développement durable* qui aura lieu à Rio (Brésil) en juin 2012 (Rio+20). L'objectif de la consultation était d'« informer les parties

prenantes canadiennes sur la Conférence Rio+20 et les opportunités qu'elle présente et inviter les participants à se prononcer sur les thèmes clés et les résultats potentiels de la Conférence Rio+20 ». Elle permettait aussi de « recueillir des idées et recommandations des participants sur les deux thèmes principaux de la Conférence Rio+20 : une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté et les cadres institutionnels pour le développement durable ».

http://cisdl.org/public/docs/news/Compte_rendu_des_consultations_Rio20_2011020-1.pdf

L'économie verte en faveur ou bien en défaveur de la planète ?

Ibon International, a estimé dans sa synthèse de novembre 2011 intitulée « Green economy gain or pain for the earth », que l'économie verte ne constitue pas le moyen le plus adéquat pour soutenir les dimensions sociales, économiques ou écologiques du développement durable. La synthèse a plutôt un regard critique sur l'économie verte. Selon elle, celle-ci causerait une chute de l'avancement économique, écologique et social. Ce rapport vient à l'encontre de tout ce qui a été estimé par les Nations Unies jusqu'ici. Il pourrait intéresser les praticiens du développement durable. Il pourrait aussi être une référence pour les leaders, les membres de la société civile et les organisations qui sont engagés dans le cadre de Rio +20.

<http://www.uncsd2012.org/rio20/?page=view&nr=586&type=230&menu=38>

http://iboninternational.org/resources/policy_briefs/114

Initiative de la société civile française dans le cadre de Rio +20

Une bonne partie de la société civile française participe aux travaux préparatoires de Rio +20. Cette participation a été manifestée par l'organisation de conférences, des recherches, l'émission de rapports et de déclarations. Ainsi, APM (Association des Populations des Montagnes du Monde), C3D (Collège des Directeurs du Développement Durable), CERDD (Centre Ressource du Développement Durable), CIDCE (Centre International de Droit Comparé de l'Environnement), CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), Club France Rio+20, Collectif Rio+20, Collectivités locales et territoriales françaises, DSF (Développement Sans Frontières), FNE (France Nature Environnement), GDF-Suez, Groupe Alstom, Groupe Egis, HELIO international, IDDRI (Institut du Développement Durable et des Relations Internationales), Institut Veolia Environnement, IRD (Institut de Recherche pour le Développement), Les Ateliers de la Terre, Les Rencontres du Mont-Blanc, RARE (Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement) et Yves Rocher ont déposé leurs contributions au Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies le 1er novembre 2011.

<http://www.conference-rio2012.gouv.fr/les-contributions-de-la-societe-r101.html>

« Déclaration des collectivités territoriales et locales pour Rio +20 »

Dans le cadre des Assises Nationales du Développement Durable en France organisées par la Région Midi-Pyrénées à Toulouse, les collectivités territoriales et locales ont fait une déclaration pour Rio +20. Par cette déclaration, l'Association des Régions de France, l'Assemblée des Départements de France, l'Association des Maires de France, l'Assemblée des Communautés de France, l'Association des Maires de Grandes Villes de France, la Fédération des Maires de Villes Moyennes, l'Association des Communautés Urbaines de France, l'Association des Petites Villes de France, l'Association des Maires Ville et Banlieue

de France, l'Association des Maires Ruraux de France, l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, l'Assemblée des Régions d'Europe, et les autres réseaux de Collectivités locales souhaitant s'y associer manifestent leur volonté de s'engager pour participer à la réalisation des objectifs de Rio +20. Ils affirment qu'il appartient aux « Etats, organisations et agences, autorités publiques de tous niveaux, de (les) considérer comme partenaires du développement durable, mais surtout comme acteurs essentiels de la transition à réussir ». La déclaration rend compte des principaux enjeux de la conférence de Rio +20, du rôle des collectivités territoriales et de leurs engagements à promouvoir « la transition vers des territoires soutenables » etc.

<http://www.uncsd2012.org/rio20/content/documents/93MmoFR.pdf>

Energies et changements climatiques

En vue de Rio +20, HELIO International a préparé un rapport intitulé « Des énergies vertes pour une économie verte et équitable ». HELIO international est « un réseau mondial d'experts reconnus dans le domaine de l'énergie et du développement qui ont pour objectif d'identifier, d'évaluer, de mesurer et de présenter la contribution des systèmes et politiques énergétiques à l'écodéveloppement ». Selon ce rapport « (...) il est vital de parvenir à réduire de façon substantielle les vulnérabilités du secteur énergétique lui-même. Les mesures d'adaptation suggérées doivent également favoriser les objectifs de l'écodéveloppement ».

<http://www.uncsd2012.org/rio20/content/documents/2626HELIO%20cahier%20dacteurs%20RIO20.July.pdf>